
Communiqué de presse

« Édurénov Sport » : la Banque des Territoires, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, l'ANS et le CNOSF unissent leurs forces pour accélérer la rénovation énergétique des équipements sportifs !



Roanne, le 3 juillet 2026

La Banque des Territoires, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, l'Agence nationale du Sport (ANS) et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) officialisent un partenariat inédit : « Édurénov Sport ». Dans la continuité du programme Édurénov dédié au bâti scolaire, cette initiative, impulsée par le CNOSF et la Banque des Territoires, vise à accélérer la rénovation énergétique, la modernisation et l'adaptation au changement climatique des équipements sportifs grâce à une démarche partenariale associant les acteurs du sport et des territoires. Édurénov Sport proposera aux collectivités un parcours d'accompagnement combinant ingénierie, financement, partage d'expérience entre pairs et mise en relation avec un réseau d'experts.

Le parc des équipements sportifs français est confronté à un double défi : vieillissement massif et inefficacité énergétique. Près de 40 % des infrastructures ont plus de 25 ans, et les 52 600 équipements sportifs intérieurs (dont 3700 piscines et 16300 gymnases) ont des besoins en chauffage considérables (source ministère des Sports). Cette vétusté est particulièrement avancée dans le cas des piscines : 30% des installations datent d'avant 1985 et n'ont connu aucune rénovation. Une piscine peut représenter à elle seule 10 % de la consommation énergétique totale d'une commune. Dans un contexte de multiplication des épisodes climatiques extrêmes et d'augmentation durable du coût de l'énergie, la rénovation de ces équipements devient un enjeu majeur pour réduire leur empreinte carbone, maîtriser les dépenses publiques et garantir leur résilience face aux effets du changement climatique. Par ailleurs, alors que 73 % des Français ont pratiqué un sport en 2025, que le nombre de licenciés dans les clubs ne cesse d'augmenter, et que le Président de la République a fixé, en janvier 2024, un objectif de 3 millions de pratiquants supplémentaires d'ici 2027, la qualité des équipements est indispensable pour répondre aux ambitions nationales en matière de pratique sportive¹.

« Les collectivités territoriales sont les premières bâtisseuses du sport du quotidien. Elles portent l'immense majorité de nos équipements sportifs et sont donc au cœur de la transition écologique du sport. Nous devons changer de paradigme en prenant ces réalités en compte : il ne s'agit plus seulement d'accompagner des projets de rénovation au cas par cas, mais de donner aux collectivités les moyens d'engager une véritable stratégie de transformation de leur patrimoine sportif. Avec Édurénov Sport, nous faisons le choix d'une

¹ Source : Ipsos, 2025

démarche partenariale qui associe l'État, son Agence nationale du Sport, la Banque des Territoires, et le mouvement sportif pour apporter aux élus locaux des solutions en ingénierie, en financement et en partage d'expériences. Je suis convaincue qu'en faisant confiance aux territoires et en construisant avec eux, nous réussirons à adapter nos équipements sportifs aux défis climatiques et à garantir à tous les Français un accès à des infrastructures modernes, sobres et résilientes. », **Marina Ferrari, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.**

« Rénover et adapter nos équipements sportifs au changement climatique est bien plus qu'un acte écologique : c'est un engagement pour la santé de tous, un levier de cohésion sociale et une étape clé vers des territoires plus durables. Ceci est rendu possible grâce à l'épargne des Français, en premier lieu leur Livret A, que la Banque des Territoires met au travail pour financer des projets d'intérêt général. », **Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires.**

« Les équipements sportifs sont les lieux de vie de nos clubs, de nos bénévoles et de millions de pratiquants. Leur rénovation ne répond pas uniquement à un enjeu de patrimoine ou de performance énergétique, elle conditionne notre capacité à accueillir, former, inclure et développer la pratique sportive partout sur le territoire. C'est cette ambition collective que nous portons aujourd'hui avec Éduréno Sport : donner aux clubs les moyens de poursuivre leur engagement dans de meilleures conditions, tout en répondant aux impératifs de transition écologique. » **Amélie Oudéa-Castéra, Présidente du CNOSF**

Une méthode éprouvée pour accompagner la transition écologique du patrimoine sportif

Fort du succès d'Éduréno dédié au bâti scolaire – 7 300 projets accompagnés pour un montant de 1,3 Md€ de prêts en trois ans – la Banque des Territoires étend son accompagnement aux équipements sportifs. **400 M€ de prêts sur fonds d'épargne et 8 M€ d'ingénierie** (études techniques, soutien pour le montage financier du projet ou la concertation avec les usagers, études flash pour améliorer le confort d'été ou végétaliser la cour d'école, etc) seront mobilisés par la Banque des Territoires **sur trois ans pour soutenir 2 500 projets** (gymnases, piscines, patinoires, etc.) qui bénéficieront ainsi de l'accompagnement conjoint de la Banque des Territoires, du ministère des Sports, de l'ANS et du CNOSF.

Fidèle aux principes qui ont fait le succès d'Éduréno, le programme reposera sur le partage d'expériences entre collectivités – « pair-à-pair » - et sur une dynamique partenariale forte. Les enseignements tirés de milliers de projets de rénovation menés sur des crèches, écoles, collèges, lycées et universités permettront d'alimenter les réflexions des porteurs de projets sportifs et de diffuser les bonnes pratiques à grande échelle.

Une action coordonnée au service des territoires

Ce partenariat entre la Banque des Territoires, le ministère des sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, l'ANS et le CNOSF permettra de mener collectivement des actions de soutien aux collectivités locales et des associations sportives engagées dans la rénovation de leurs équipements sportifs, sur la base d'une charte co-écrite fixant les orientations et les principes d'action du programme. Parmi ces principes, figure l'ambition de favoriser des projets permettant de réduire d'au moins 40 % les consommations d'énergie des bâtiments à l'horizon 2030, en cohérence avec les objectifs fixés par le décret tertiaire.

La méthode repose également sur l'animation d'un réseau de plus de 50 partenaires nationaux et locaux engagés. Ces acteurs produisent des ressources et travaillent aux côtés du programme Éduréno dans une logique de complémentarité, afin de proposer aux collectivités un parcours d'accompagnement complet et cohérent. Au-delà des prêts à taux préférentiels et du financement d'ingénierie, les collectivités engagées dans le programme auront ainsi accès à :

- des ressources et des conseils – webinaires thématiques avec des experts, témoignages de collectivités, guides pratiques... ;
- des retours d'expériences concrets et incarnés, via nos fiches « cas d'écoles », vidéos, et à travers les lauréats annuels des Prix EduRéno ;

- une communauté de porteurs de projets pour échanger et pour s'inspirer.

Plusieurs opérations déjà soutenues illustrent le potentiel des rénovations énergétiques appliquées aux équipements sportifs

- **Gymnase Kraft à Eckbolsheim (67)** : 63 % d'économies d'énergie grâce à une réhabilitation thermique, financée à hauteur de 809 667 € par la Banque des Territoires.
- **Piscine Folard à Avignon (84)** : 36 % d'économies d'énergie primaire et division par quatre de la consommation d'eau, avec un prêt de 947 429 €.
- **Hall des sports du François (Martinique)** : plus de 40 % d'économies d'énergie grâce à un dispositif de récupération d'eaux pluviales et une installation photovoltaïque, soutenu à hauteur de 2 M€.

EdurénoV en chiffres au 30 mai 2026

- **7 377 projets EduRénoV**
- **1,34 Md€ de financements** en prêt sur Fonds d'épargne (LA, LDDS et LEP) mobilisés au bénéfice de **681 projets**
- **24,9 M€** d'ingénierie

Contact presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Nathalie Police – nathalie.police@caissedesdepots.fr – Tel : 06 07 58 65 19

Aurélie Imbert - aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – Tel : 06 77 56 38 82

CNOSF

pressecnosf@cnosf.org – Tel : 06 78 09 42 01

Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

Bureau de la délégation de la communication Jeunesse et Sports

presse@jeunesse-sports.gouv.fr

01 55 55 98 25 – 06 77 37 44 37

A propos de la Banque des Territoires et du programme EdurénoV

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Le programme **EdurénoV**, initié et déployé par la Banque des Territoires à travers son réseau de 37 implantations régionales, est un programme national lancé en 2023 visant à accompagner (financement de l'ingénierie et accès à des solutions de financement) les collectivités territoriales dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics éducatifs et sportifs. Au travers de ce programme, la Banque des Territoires ambitionne, d'ici 2028, de soutenir la rénovation de 15 000 bâtiments. Les projets intégrés au programme visent une réduction minimale de 40% de consommation d'énergie et / ou comportent une dimension adaptation climatique.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie.

caissedesdepots.fr/en

in f 

A propos du Comité national olympique et sportif français (CNOSF)

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) est une association reconnue d'utilité publique. Il représente le mouvement Olympique sur le territoire français et promeut les principes fondamentaux et les valeurs de l'Olympisme. Il organise et dirige la délégation française aux Jeux Olympiques et aux compétitions patronnées par le CIO. Représentant l'ensemble du mouvement sportif sur le territoire, le CNOSF réunit 111 fédérations sportives nationales et membres associés, et leurs 180 000 associations sportives. Il mène à ce titre des actions au bénéfice de ses membres.